



S'INSPIRER

Septembre 2024
#Territoires #Mobilités
rurales #Sobriété
dimensionnelle

Le PNR des Grands Causses

prend le virage des véhicules intermédiaires

Sollicité par l'association In'VD pour accompagner le déploiement d'une expérimentation de véhicules légers intermédiaires (vélis), le Parc Naturel Régional (PNR) des Grands Causses a soutenu la démarche et fait de son territoire un vaste espace d'expérimentation pour des mobilités rurales sobres.



LE PROJET

Territoire rural de moyenne montagne, les Grands Causses présentent une topographie rendant difficile la mobilité cyclable, y compris pour les usagers de vélos à assistance électrique (VAE), ce qui en fait un terrain de jeu idéal pour les vélis. Ni tout à fait des vélos, ni tout à fait des voitures, les vélis se situent entre les deux. Ces tricycles ou quadricycles, dotés d'un moteur électrique, disposent parfois d'un dispositif de pédalage qui encourage l'activité physique. Plus légers qu'une voiture - leur masse à vide est comprise entre 40 kg et 700 kg, deux fois moins qu'une automobile classique - ils permettent de se déplacer de 25 à 85 km/h selon le modèle. Ainsi, quand les pentes à gravir en vélo sont trop raides mais que la voiture est surdimensionnée pour des trajets de quelques kilomètres, les vélis sont une alternative pertinente pour répondre aux besoins des habitants. Seulement, le nombre de véhicules homologués est très faible. Le processus étant long et coûteux, peu de constructeurs se lancent dans la production de ce type de véhicules sans certitude sur le nombre d'utilisateurs finaux. En clair, il faut convaincre.

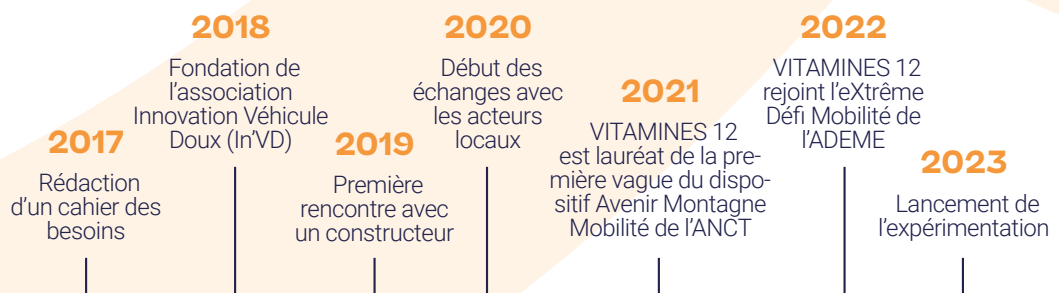
Une large gamme de véhicules à l'essai

Le projet Vitamines 12 consiste à mettre à disposition de la population, pour quelques semaines, un échantillon représentatif de ces véhicules ultra-légers proposant généralement deux places assises et un volume de rangement protégés des précipitations. Les aspirants testeurs s'inscrivent via un formulaire en ligne. Ils y indiquent leur desiderata sans pour autant être assurés de rejoindre le programme, principalement financé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). En effet, la demande dépasse l'offre et pouvoir arpenter les routes du PNR avec l'un des douze vélis mis à disposition n'est pas garanti. En cas de réponse positive, il reste aux nouveaux utilisateurs à passer une journée de formation gratuite et obligatoire auprès d'une auto-école missionnée par In'VD avant de se lancer, l'occasion de fédérer le groupe.

Des retours usagers scrutés

Après trois séries d'expérimentations, successivement sur le bassin de vie de Millau et Saint-Affrique, les retours des usagers sont très positifs. Le public, qui utilise les vélis comme véhicules personnels ou de fonction, loue le caractère sécurisant du dispositif : choix de quadricycles pour les personnes présentant des difficultés d'équilibre ; gain de sécurité associé à la réduction, grâce au moteur électrique, du différentiel de vitesse par rapport aux automobilistes ; installation de panneaux mobiles par le Conseil Départemental de l'Aveyron alertant sur la circulation de vélis... Surtout, les participants confirment qu'il existe bien un segment de véhicules à produire pour répondre aux spécificités des ruralités. Au-delà de l'indispensable voiture permettant de transporter enfants, personnes âgées et courses alimentaires, le besoin de mobilités du quotidien peut être satisfait par un véli. Pour s'assurer de la rigueur méthodologique de l'évaluation du dispositif, le PNR et In'VD peuvent compter sur l'implication de laboratoires de recherches et du CEREMA.

En quelques dates





LES ÉTAPES

L'initiative citoyenne rencontre un projet de territoire

Créée en 2018 à la suite d'une enquête sur les besoins de mobilité en milieu rural qui conclut à une carence dans l'offre de véhicules hors voiture, l'association Innovation Véhicules Doux se fixe comme objectif d'étudier et de promouvoir les vélis. Elle se rapproche rapidement du PNR des Grands Causses qui, au titre de sa stratégie climatique, se veut laboratoire des solutions innovantes pour réduire l'autosolisme dans les zones rurales. Bien qu'il ne soit pas Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), le Parc pousse les expérimentations locales. C'est à ce titre qu'il a apporté son appui technique à la démarche d'In'VD, notamment pour la recherche de subventions et la rédaction des contrats de mise à disposition.

Développer un continuum de mobilités sobres

Ce travail, couplé au soutien politique des élus locaux, porte ses fruits puisqu'en 2021, l'association est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Avenir Montagnes Mobilités de l'ANCT et peut lancer son expérimentation, également appuyée par la Région Occitanie. En parallèle, le PNR déploie trois autres projets pour couvrir l'ensemble du spectre des mobilités durables en moyenne montagne : un service de location de vélo longue durée, un service d'autopartage entre particuliers ainsi qu'une offre de transport de bagages pour les usagers des sentiers de grande randonnée.

Essaimer les vélis partout en France

In'VD entend bien rayonner au-delà du strict périmètre du PNR pour accélérer le déploiement des vélis. Depuis 2021, l'association est associée à l'ADEME qui porte le programme l'eXtrême Défi Mobilité accompagnant le prototypage, l'expérimentation et l'industrialisation des vélis. Elle a transmis un kit d'expérimentation à l'agence et ses bénévoles participent aux tests sur route de vélis que les constructeurs souhaiteraient voir homologués. Ces véhicules ne sont pas proposés dans le cadre de Vitamines 12 car les essais impliquent un cadre juridique spécifique. Pour autant, dès qu'ils sont déclarés commercialisables par les services de l'État, les vélis testés par l'association deviennent éligibles pour rejoindre le programme de prêt aux particuliers. Au-delà, ils rejoindront surtout un catalogue de vélis qui s'étoffe d'année en année, de quoi séduire un nombre croissant d'adeptes à travers le pays. Loin d'être un vœu pieux, la diffusion de l'innovation devrait s'accélérer à l'avenir puisqu'In'VD est lauréate d'un appel à projets de la Fondation MACIF et dispose, depuis la rentrée 2024, d'un salarié consacré à l'essaimage de Vitamines 12.

Ours

Conception : réseau Cler

Rédaction : Olivier Loubès

Création graphique :

Mathilde Gayet - Kreion Studio

Photos : Unsplash, Adobe Stock.



En chiffres



6

séries d'expérimentation
d'ici 2025



45 km/h

vitesse moyenne
des vélis de
l'expérimentation



450 kg

masse moyenne
des vélis de
l'expérimentation



2

places assises



1

carrosserie

Pour en savoir +

Site Internet du projet :

Vitamines 12 - In'VD

Contact : Clara STEYER

clara.steyer@parc-grands-causses.fr

Chargée de mission mobilité
Parc Naturel Régional des Grands
Causses